

Enquête sur le Jazz-Band

Réponse de M. A. Grimal,

compositeur marseillais

Permettez-moi de vous dire d'abord que, le jazz-band n'étant, en somme, qu'une composition d'orchestre spéciale, il ne peut être de la « musique », mais il en exécute, toute aussi spéciale que lui-même.

Dans ces danses, composées outremer en majorité, il y a en réalité aussi peu de musique que possible : c'est un brouillard de vague sentimentalité noyant sous ses flots plus ou moins harmonieux un rythme puissant, farci de curieuses fioritures. Cela se débat, en quelque sorte, dans les tonalités les plus inattendues, qu'on oblige à voisiner parfois, en dépit de toutes les bonnes vieilles habitudes. Grâce à l'ensemble bizarre de timbres disparates, cela réussit à être drôle.

Le jazz-band exécute une musique spéciale avec la plus grande liberté. Pendant que le violon toujours sérieux s'obstine à vibrer sur un thème plus ou moins pleurard, le piano rit en arpèges, se moque lourdement en accords syncopés, le saxophone farceur gargouille avec esprit des valeurs de notes inattendues et les autres cuivres, pistons, trompettes, trombones, qui ont de l'agilité et un sens aigu du comique, se chargent de remplir les vides et de lancer en temps opportun d'ahurissantes fanfares ; pendant ce temps, la caisse implacable maintient un rythme rigoureux.

La danse moderne, en somme, étant donné les libertés qu'elle laisse aux exécutants, me paraît quelque chose d'aussi définitif que chose peut l'être : elle est relativement facile à écrire car c'est dans son exécution que réside son réel mérite. Elle permet, exige presque, l'improvisation, mélodique ou rythmique.

Et, maintenant, pour passer à votre deuxième question, le jazz-band exerce-t-il son influence sur l'esthétique, sur les formes musicales contemporaines ? Non. Le jazz-band est né de l'esthétique contemporaine ; il a emprunté à sa mère une amusante formule fantaisiste, c'est tout, à mon sens. Le jazz-band utilise une musique trop maigre que l'habileté des exécutants habille plus ou moins élégamment. Il est un fruit de l'arbre changeant de la Mode, il en subit l'influence sans pouvoir en acquérir une. L'orchestre comme la musique de jazz me paraissent devoir rester toujours dans leur rôle de flatteurs spirituels vivant aux dépens des vices du temps qu'ils amusent, tout en conservant l'éternelle élégance du rythme.

C'est pourquoi je ne pense pas que la musique destinée aux jazz-bands puisse conquérir un jour une espèce d'autonomie. Elle ne peut pas utiliser les instruments en dehors des limites normales de leurs tessitures, elle est obligée d'employer les accords usuels et n'en découvre pas ; je dirai même que sa formule littéraire reste assez banale, qu'elle se garde, même dans les fox-trots réputés « cubistes », d'employer les procédés audacieux des modernes classiques. Elle se borne à donner asile à ce qu'on appelle des « fautes » lorsqu'on est collégien. Ces « fautes » sont d'ailleurs aimables, lorsque l'esprit des exécutants permet qu'elles nous amusent. Pourtant cette raison ne me paraît pas suffisante pour augurer le développement d'une littérature de jazz-band vraiment spéciale.

Non. La danse vit, non par la musique mais par le rythme. Celui-ci a détrôné l'autre, l'ancien, celui qu'on a déjà oublié (heureusement !). Il évoluera, de nouveaux rythmes le remplaceront, tout aussi drôles, tout aussi gais, tout aussi tendres, et cela parce que la musique importe peu aux danseurs qui glissent sur les parquets cirés ; ce qui les oblige à conjuguer leurs gracieux mouvements, ce n'est pas une mélodie, ce n'est pas une composition d'orchestre, c'est le dieu *Rythme*, gloire du jazz-band moderne, et animateur de toute la musique, quelle qu'elle fût ou sera !

André Cœuroy et André Schæffner.